

le manuel pour ENTREPRENDRE

EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Alès
Agglomération

CRÉER
DÉVELOPPER
votre activité
RETROUVEZ *quelques exemples*
d'entreprises locales.



cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

avec le soutien de



POURQUOI ENTREPRENDRE AUTREMENT ?

INDIVIDUS



- Se réaliser personnellement
- Changer de métier
- Créer son propre emploi
- Tester une idée
- Tenter l'aventure à plusieurs
- Donner plus de sens à sa vie



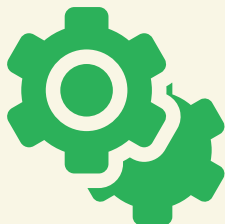
ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



- Libre adhésion
- Utilité sociale
- Impact économique
- Mobilisation du collectif
- Gestion démocratique
- Non lucrativité ou lucrativité limitée



ACTIVITÉS



- Agriculture et produits biologiques
- Aide et services à la personne
- Commerce équitable
- Solidarité internationale
- Financement solidaire, etc.
- Activité bancaire
- Assurance des personnes et de biens
- Travail social
- Culture ...

Les raisons pour créer une entreprise sont nombreuses : changer de vie, s'enrichir, travailler chez soi, quitter la ville, etc...

Mais ce ne sont pas les seules ! Partage, solidarité, équité, utilité sociale, démocratie participative, respect, éthique... autant de valeurs qui encouragent femmes et hommes de tous horizons à entreprendre autrement, notamment dans les quartiers prioritaires.

Ainsi, on peut entreprendre, dans le respect des réalités économiques, pour répondre à des besoins sociaux, sociétaux et de territoires qui nous touchent particulièrement : lutter contre l'exclusion, développer du lien social, protéger l'environnement, valoriser le territoire et la culture, etc...

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, gouvernance démocratique, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. Ces valeurs fondamentales de l'ESS s'expriment dans tous les secteurs d'activité et s'incarnent au travers de règles statutaires spécifiques.

Le sujet est d'actualité !

La récente loi Économie Sociale et Solidaire (juillet 2014) reconnaît ce mode d'entreprendre spécifique ainsi que ses dynamiques territoriales. Elle reconnaît également les **Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)** dans leur rôle de promotion, de développement et de représentation des entreprises de l'ESS.

POURQUOI CE GUIDE ?

Réalisé dans le cadre d'un dispositif expérimental d'Accueil Information Orientation (AIO) de porteurs de projets ESS, sous l'impulsion des services de l'Etat (Préfecture de Région, Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale)

ce guide se donne 3 objectifs :

- Donner envie aux porteurs de projets potentiels d'Alès Agglomération de s'engager dans cette aventure et d'oser franchir le cap
- Faire connaître les principaux acteurs en matière d'accompagnement et de financement des projets d'entreprises de l'ESS
- Valoriser quelques-unes des initiatives locales existantes et leur contribution au développement local du territoire.

ENTREPRENDRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 5

CRÉER SON ENTREPRISE ESS 7

ZOOM : CRÉER UNE ASSOCIATION (P9)

LES PRINCIPAUX STATUTS EN ESS 15

ZOOM : SUR L'AGRÉMENT « ESUS »

QUELQUES RÉSEAUX D'ACCOMPAGNEMENT 21

ZOOM : DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (P27)

CHIFFRES CLÉS DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE 33

EXEMPLES D'ENTREPRISES ESS À ALÈS AGLOMERATION 37

REMERCIEMENTS 58

ENTREPRENDRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est le mouvement social et économique constitué des entreprises qui se réfèrent, dans leurs statuts et dans leurs pratiques, à un modèle d'entrepreneuriat s'appuyant sur une propriété et une gouvernance collective, se revendiquant de valeurs de solidarité, de démocratie et d'émancipation de la personne.

Elle apparaît aujourd'hui comme une alternative pertinente, une autre façon de faire de l'économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée, de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets ... Autant d'exigences qui, pour s'inscrire dans la pérennité, nécessitent pour l'ESS d'être performante sur le plan économique.

Historiquement composée d'associations, de coopératives et de mutuelles qui en constituent encore aujourd'hui l'ossature, l'ESS s'est élargie à de nouvelles formes entrepreneuriales, en particulier les sociétés commerciales d'utilité sociale.

Elle est aujourd'hui présente dans l'ensemble des secteurs d'activité depuis les services aux entreprises et aux

personnes jusqu'à l'industrie, en passant par la culture, le sport, l'agriculture, le commerce ou le bâtiment ; et sur l'ensemble du territoire national, y compris là où les services publics et les entreprises capitalistiques ont disparu, aussi bien dans le milieu rural que dans les banlieues des grandes villes.

Partie prenante de l'économie comme de la dynamique globale de la société civile, l'ESS contribue à la production de richesses, à l'emploi, au lien social, à l'innovation sociale et organisationnelle et à la réponse aux besoins sociaux. Elle contribue également pleinement à l'économie de proximité et au développement des territoires.

Repenser le développement économique des quartiers prioritaires

La création d'activités économiques et d'emplois est un défi majeur pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville, devant permettre, notamment, de lutter contre l'exclusion, le chômage et la précarité des habitants. Une des réponses est apportée par l'Économie Sociale et Solidaire.

Celle-ci concerne les entreprises citoyennes qui répondent à des besoins locaux et réinvestissent leurs bénéfices, non pas dans la rémunération des actionnaires, mais dans un projet d'entreprise. Des initiatives existent et de nouvelles solutions sont inventées quotidiennement. Il s'agit désormais de les accompagner dans leur développement, de renforcer leur modèle économique, d'essaimer ce qui fonctionne et de susciter des vocations d'entrepreneur.





The image features a large, abstract graphic design. A diagonal line divides the background into a blue triangle on the bottom-left and a cream-colored triangle on the top-right. In the center, there are three concentric circular arcs. The innermost arc is green, the middle one is white, and the outermost one is orange. The text "CRÉER SON ENTREPRISE" is centered within the green arc.

**CRÉER
SON
ENTREPRISE**

→ **La liberté d'adhésion :**

nulle contrainte d'adhérer ou de demeurer adhérent

→ **Une gestion démocratique :**

principe «une personne = une voix» quel que soit son apport

→ **Un projet collectif :**

volonté de répondre collectivement à des besoins partagés

→ **Une utilité sociale ou sociétale :**

plus-value sociale, culturelle, environnementale, ...

→ **Un impact économique :**

modèle économique viable et contribution à la création de richesses

→ **Pas d'enrichissement personnel :**

les bénéfices financent principalement le développement du projet

→ **Une forme juridique :**

association, coopérative, fondation, mutuelle, statut classique (SA, SARL, ...)

→ **Un champ d'action :**

présence de l'ESS dans tous les secteurs d'activité

MONTER UN PROJET

→ **Vérifier l'adéquation entre ses motivations et son projet :**
mon projet me ressemble-t-il ?, correspond-il aux contraintes de ma situation personnelle ? ...

→ **Rechercher des projets similaires :**
faire le plein d'inspiration, conduire son étude de marché dans un esprit de synergie, de coopération et de complémentarité.

→ **Connaître les besoins du territoire :**
rencontrer des élus, des entreprises locales, des associations ...
tous ont connaissance des besoins non-satisfaits.

→ **Rédiger son projet et son plan de financement :**
écrire son idée et envisager le chiffrage de sa mise en œuvre. Un projet rédigé, accompagné d'un plan de financement, est un outil de communication.

SE QUESTIONNER SUR LE CHOIX DE LA FORME JURIDIQUE

→ **Le modèle économique :** questionnements sur les principales ressources du projet, un potentiel besoin d'investissements et l'utilisation d'éventuels excédents.

→ **Le mode d'organisation :** questionnements sur l'organisation de la prise de décision, le rôle que souhaite jouer le porteur de projet. Souhaite-t-il vivre de cette activité ?

→ **Le cadre juridique :** étudier, au regard du projet, quels sont les statuts les plus adaptés et envisager, par la suite, la rédaction des statuts et des documents complémentaires.

→ **La déclaration de la structure :** auprès du greffe du tribunal de commerce (coopératives, entreprises d'insertion...) ; en Préfecture (associations).

→ **La possibilité de transformer la forme juridique :** anticiper les différentes phases de vie du projet.

Pour créer une association, il faut :

- être au moins deux personnes
- rédiger le contrat d'association (statuts)

Le contrat d'association ou les statuts sont rédigés librement par les fondateurs ; il doit comporter obligatoirement les mentions suivantes :

- le nom ou le titre de l'association,
- les buts,
- l'adresse du siège social,
- la durée d'existence si celle-ci n'est pas illimitée.

CONSEILS PRATIQUES :

Les statuts peuvent être courts ou longs ; mais trop brefs, ils risquent de laisser la porte ouverte à des contestations, et trop précis, ils obligent à procéder à des modifications trop fréquentes. Aussi nous conseillons de n'y faire figurer que les grands traits de l'association et de renvoyer, pour le reste, à un règlement intérieur plus aisément modifiable.

Il est utile de déclarer votre association si vous envisagez d'ouvrir un compte bancaire, de solliciter un agrément ou des subventions publiques. La déclaration peut se faire en ligne sur le site internet dédié (*voir détail page suivante*) ou auprès de la sous-préfecture d'Alès. Vous pouvez aussi vous rapprocher de la direction Départementale de la cohésion Sociale.

Les statuts sont publics et peuvent être accessibles en préfecture à toute personne membre ou non de l'association.

LA RÉDACTION DES STATUTS :

Il n'y a plus de statuts-type à respecter. Aussi, leur rédaction vous appartient. Cependant, il est conseillé d'utiliser ceux mis à disposition, par l'Administration ou d'autres organismes, pour éviter des oublis d'éléments indispensables et obligatoires.

Un kit gratuit est disponible en ligne et comprend l'ensemble des formulaires ainsi que des lettres types :
www.associations.gouv.fr

IMPORTANT :

Lors de sa création, toute association sportive doit effectuer auprès de la DDCCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) de son lieu d'implantation, la déclaration des établissements d'activités physiques ou sportives. Cette formalité, obligatoire, est à distinguer de la demande d'agrément facultative.

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sous-préfecture d'Alès :

Tél. : 04 66 56 39 39 / sp-contact-sp-ales@gard.gouv.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

Tél. : 04 30 08 61 20 / ddcs@gard.gouv.fr

VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE

service-public.fr/associations

100 % EN LIGNE

- démarches faites en 30 minutes ;
- déclarations prises en compte par l'administration, au même titre que les démarches ;
- faites sur place, au greffe des associations ou envoyées par pli postal ;
- documents stockés en toute sécurité ;
- suivi du dossier en ligne ;
- démarche éco-responsable
(pas de papier, pas d'encre, pas de déplacements).

ZÉRO TEMPS PERDU

- service accessible 24 h / 24 h ;
- accusé de réception de la démarche dans les 24 h
(possibilité de le recevoir par courriel) ;
- traitement administratif accéléré.

SANS OUBLIER TOUS LES AUTRES SERVICES EN LIGNE

demande de subvention auprès des collectivités territoriales, partenaires, consultation des annonces publiées au journal officiel Associations, embauche de personnel avec le chèque emploi associatif, ...
Au total : une quinzaine de services en ligne !

CRÉATION, MODIFICATION, DISSOLUTION EN LIGNE

Les modifications et la dissolution en ligne ne sont accessibles qu'aux associations disposant d'un numéro RNA (répertoire national des associations), présenté sous la forme W 751 000 100 (lettre + identification du département + 6 chiffres). Ce numéro figure sur les récépissés délivrés par l'Administration. Les associations les plus anciennes n'en disposent pas ; elles doivent donc déposer leur dossier au greffe des associations ou le lui envoyer. Un numéro RNA sera attribué dès cette démarche effectuée ; il permettra de demander en ligne toutes les modifications ultérieures, ou une dissolution éventuelle.

INSERTION DES ANNONCES LÉGALES

TARIFS 2017

Conformément à l'Arrêté du 8/12/2014 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des services rendus par la direction de l'information légale et administrative paru au JORF n°0285 du 10 décembre 2014.

TYPE D'ANNONCE	TARIFS (EN EUROS)
Déclaration de création d'association (inclus coût de la déclaration de dissolution)	44
Déclaration de modification d'association	31
Déclaration dont l'objet dépasse les 1000 caractères	90
Déclaration de création de fondation d'entreprise	300
Déclaration de modification de fondation d'entreprise	200
Déclaration de dissolution de fondation d'entreprise	300
Déclaration de création de fonds de dotation	150
Déclaration de modification de fonds de dotation	100
Déclaration de dissolution de fonds de dotation	100
Déclaration de suspension d'activité de fonds de dotation	100
Publication des comptes annuels incombant aux associations, fondations et fonds de dotation (dépôt initial ou dépôt rectificatif)	50

The image features a central graphic consisting of three concentric circles. The innermost circle is blue, the middle one is orange, and the outermost one is white. The text 'LES PRINCIPAUX STATUTS EN ESS' is centered within the blue circle. The background is divided into two main triangular sections by a diagonal line: the top-left section is orange, and the bottom-right section is white. There are also some curved orange and green lines on the right side of the image.

LES PRINCIPAUX STATUTS EN ESS

L'ASSOCIATION LOI 1901

L'association est « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités, dans un but autre que de partager des bénéfices ». La Loi de juillet 1901 consacre, ainsi, la liberté d'association et n'impose qu'une seule obligation : le respect du principe de gestion désintéressée, c'est-à-dire que l'association réunit des personnes dans un but non lucratif. Il existe différentes catégories d'associations (simplement déclarées, d'intérêt général, reconnues d'utilité publique, etc...) et elles peuvent faire l'objet de conditions spécifiques (création, fonctionnement, comptabilité, agrément...) selon le secteur d'activité ou si des subventions publiques leur sont versées.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE (SCA) / SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE (SICA)

Les SCA sont définies comme « des sociétés constituées librement par les agriculteurs en vue d'assurer l'approvisionnement de leur exploitation, d'améliorer les conditions de production et de faciliter l'écoulement des produits. Sociétés de services organisées conformément au principe coopératif, elles ne poursuivent pas un but lucratif et ont pour mission exclusive de favoriser le développement des exploitations de leurs adhérents ».

Les SICA ont pour objet de créer ou de gérer des installations et équipements ou d'assurer des services soit dans l'intérêt des agriculteurs, soit de façon plus générale dans celui des habitants de la région sans distinction professionnelle. Les SICA ont le statut de société coopérative et sont régies par la loi du 10 septembre 1947. Conçues à l'origine comme complémentaires des coopératives agricoles, elles se distinguent de ces dernières par la possibilité d'effectuer des opérations avec des personnes autres que leurs associés agricoles (jusqu'à 50 %) et l'obligation d'avoir des adhérents non agricoles (au moins 20 % des voix).

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION (SCOP) / LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)

Les **SCOP** sont, juridiquement, des sociétés coopératives de forme SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. Présentes dans tous les secteurs d'activité, les Scop répondent aux aspirations de salariés désireux de maîtriser, dans le cadre d'un fonctionnement démocratique, leur avenir professionnel. Les excédents réalisés sont affectés, d'une part, à la consolidation financière de l'entreprise (réserves impartageables), d'autre part, à la rémunération des associés (participations/intéressement + dividendes).

LES **SCIC** sont des entreprises coopératives (SARL ou SA), qui permettent d'associer des acteurs issus d'horizons divers (salariés, bénévoles, bénéficiaires, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers, etc...) souhaitant agir ensemble dans un même projet d'utilité sociale ou de développement local. L'intérêt collectif découle de l'activité exercée ou du processus démocratique par lequel toute Scic organise entre les différents types d'acteurs réunis (multisociétariat) une pratique de dialogue, de prise de décision collective et de formation à la citoyenneté.

L'ENTREPRENEUR-SALARIÉ-ASSOCIÉ

La loi ESS du 31 juillet 2014 reconnaît, après 20 ans de pratique, le statut d'**entrepreneur-salarié-associé** utilisé par les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE). Les CAE proposent un cadre juridique, économique, social et humain pour créer sa propre activité, tester la viabilité de son projet et pérenniser son emploi dans un cadre collaboratif. Les CAE sont des entreprises coopératives qui fonctionnent dans une logique entrepreneuriale, c'est une entreprise multi-activités dans laquelle chaque entrepreneur est salarié. Professionnellement et économiquement, l'entrepreneur salarié est à la fois autonome et responsable de son devenir économique et partie prenante d'une entreprise collective et solidaire où se mutualisent les expériences. S'il souhaite rester indéfiniment dans la coopérative et s'investir dans les décisions de celle-ci en plus de la gestion de sa propre activité, l'entrepreneur-salarié peut alors devenir entrepreneur-salarié-associé. Il participe au capital de la CAE et, en vertu du principe «une personne= une voix», il sera également décisionnaire.

LA COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS

Avec leurs clients qui les dirigent, **les coopératives de consommateurs** placent l'intérêt général au centre de leurs préoccupations. Dans le secteur très concurrentiel de la grande distribution, la différence se fait sentir sur la politique d'implantation et notamment de maintien de points de vente plus justifiés par le service rendu que par sa rentabilité, une politique d'achat privilégiant les producteurs locaux, et une attention aux hommes, que ce soit dans leur politique sociale ou dans leur action en faveur des plus démunis. Les coopératives de consommateurs ont pour but de vendre à leurs adhérents les objets de consommation qu'elles achètent ou fabriquent.

L'ENTREPRISE D'INSERTION (EI)

LES EI produisent des biens et services marchands dans tous les secteurs d'activité, en faisant délibérément le choix d'employer des personnes en difficulté sociale et professionnelle, auxquelles elles apportent un encadrement et un accompagnement social adaptés. Cette mission d'aide à l'insertion, habilitée par l'Etat, permet à des salariés en CDD d'accéder soit à une formation, soit à un emploi classique. Les EI peuvent adopter différentes formes juridiques, dont celles de coopérative ou d'association.

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE « CLASSIQUE »

Elle a un caractère nécessairement commercial, elle vend des biens et/ou des services. Elle permet un regroupement d'associés (personnes physiques ou morales), qui, en contrepartie de leurs apports, reçoivent des titres (parts ou actions). Nous retiendrons ici les formes juridiques permettant de limiter la responsabilité des associés aux apports (SARL, SA, SAS). La loi ESS, de juillet 2014 (Décret n° 2015-858 du 16 juillet 2015), ouvre ce champ économique aux sociétés commerciales « classiques » dès lors qu'elles s'appliquent et inscrivent dans leurs statuts les conditions suivantes :

- Assurer une gouvernance participative
- Limiter la lucrativité
- Rechercher une utilité sociale.

SUR L'AGRÉMENT « ESUS » ENTREPRISE SOLIDAIRE RECONNUE D'UTILITÉ SOCIALE

L'article 11 de la loi du 31 juillet 2014 institue l'agrément «entreprise solidaire reconnue d'utilité sociale» autrement dit agrément ESUS. Celui-ci réactualise l'agrément «entreprise solidaire» en élargissant et clarifiant le périmètre des structures éligibles. Certaines structures sont agréées de droit comme les entreprises de l'insertion par l'activité économique, mais elles ne sont pas exemptées de faire une demande pour l'obtenir.

→ **Avantage :**

L'agrément permet de flécher les investissements privés et notamment l'épargne salariale solidaire vers les entreprises d'utilité sociale. Parmi ces investissements on trouve le fond de la BPI, le fond dédié à l'innovation sociale.

Critère d'obtention :

Condition n°1 : Recherche une utilité sociale (soutien à des personnes en difficulté, renforcement de la cohésion territoriale ...)

Condition n°2 : Avoir des charges d'exploitations impactées par la recherche d'utilité sociale

Condition n°3 : Politique de rémunération avec un encadrement des salaires qui ne doivent pas dépassés 7 fois le SMIC

Condition n°4 : Ne pas avoir de titre du capital sur un marché d'instruments financiers

Condition n°5 : Inscrire dans les statuts l'ensemble des conditions énumérées préalablement.

DÉFINITION DE L'UTILITÉ SOCIALE

Elle est définie législativement dans l'article 2 de la loi de juillet 2014. Elle comprend trois thématiques centrales qui sont :

- Le soutien à des personnes en situation de fragilité économique, sociale, médicale...
- La lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques...
- Le développement durable dans l'ensemble de ses dimensions

Il faut noter que pour une société commerciale demandant l'agrément ESUS, l'activité d'utilité sociale doit correspondre à l'un des deux premiers points.

DÉMARCHES À SUIVRE :

→ Avoir deux ans d'ancienneté

→ Télécharger le dossier de demande en fonction des statuts de votre entreprise :

<http://occitanie.direccte.gouv.fr/>

→ Renvoyer 3 exemplaires à l'unité départementale, adressés au pôle Entreprises, Emploi et Economie

Unité Départementale du Gard
174 rue A.Blondin
ZAC Esplanade Sud
CS 330007 - 309008 Nîmes cedex 2
tél : 04 66 38 55 55

Délais de réponse de deux mois une fois le dossier instruit.

L'agrément est valable deux ans pour une entreprise qui a moins de 3 ans, et cinq ans pour une entreprise de plus de 3 ans.

The background is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is a solid green color, and the lower-right portion is a solid cream or off-white color. In the center of the image, there are several concentric circular elements. The most prominent is a thick orange circle. Surrounding it are other circular bands in blue, green, and white, some of which are incomplete or broken, creating a dynamic, layered effect. The text is centered within the orange circle.

QUELQUES RÉSEAUX
D'ACCOMPAGNEMENT

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI SUR LES TERRITOIRES

Partie prenante de l'économie comme de la dynamique globale de la société civile, l'Économie Sociale et Solidaire contribue à la production de richesses, au développement de l'emploi non délocalisable, au lien social, à l'innovation sociale et organisationnelle et à la réponse aux besoins sociaux. Elle contribue également pleinement à l'économie de proximité et au développement des territoires.

Dans le cadre de la loi ESS, les CRESS sont reconnues d'utilité publique et se voient ainsi reconnaître le rôle qui est le leur depuis plusieurs années sur les territoires, notamment en matière d'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS.

SIX MISSIONS SONT AINSI CONFIÉES AUX CRESS :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'ESS.
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises de l'ESS.
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS.
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.
- Une mission d'information et d'accompagnement des entreprises de l'ESS à l'international.
- Une mission générale de promotion et de développement de l'ESS.

CRESS Occitanie

Délégation Générale

Immeuble Le Richemont

1047 avenue Villeneuve d'Angoulême 34070 Montpellier

Tél. : 04 67 60 20 28

Siège social

70 boulevard Matabiau 31000 Toulouse

Tél. : 05 62 16 65 50

contact@cressoccitanie.org // www.cressoccitanie.org

MISSIONS

ViAsso est le réseau régional des Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA) du Languedoc-Roussillon, un réseau de structures de proximité qui développent et accompagnent localement les projets associatifs collectifs. A ce jour, ViAsso regroupe 6 PAVA qui ont pour objectif de fournir un accompagnement technique, méthodologique et gratuit aux porteurs de projet associatif et aux associations déjà actives dans leurs démarches quotidiennes.

BÉNÉFICIAIRES

Tout projet collectif à but non lucratif contribuant à la richesse d'un territoire et à son développement harmonieux. L'un des objectifs du réseau est d'être force de proposition, d'innovation et de création du secteur associatif du Languedoc-Roussillon (échanges, partage d'expériences, transfert et mutualisation de compétences, création d'outils, organisation de formation à destination des acteurs de la vie associative, etc.).

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Informer les associations et les porteurs de projet
- Accompagner les associations individuellement
- Former les bénévoles et les salariés
- Accompagner à la recherche de financements
- Mutualiser et communiquer

ACEGAA (Association de Conseil En Gestion Aux Association)
Tél. : 04 66 68 20 27 / contact@acegaa.org
www.acegaa.org

MISSIONS

L'Union régionale des Scop Languedoc-Roussillon a en charge la promotion et le développement du statut coopératif. Elle accompagne à la création - reprise - transmission d'entreprises (Scop et Scic), apporte son soutien aux filières émergentes, participe à des actions collectives et sensibilise les pouvoirs publics locaux. Des partenariats se sont instaurés avec les collectivités, conscientes que les entreprises coopératives présentes dans tous les secteurs d'activités consolident leur tissu économique et font vivre l'économie locale.

BÉNÉFICIAIRES

Toute équipe de personnes (minimum 2) ayant un projet de création d'entreprise dans une dynamique collective.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

... au quotidien

Au démarrage et tout au long de la vie de leur entreprise, les salariés co-entrepreneurs bénéficient de l'accompagnement du réseau des Scop qui propose un service complet :

- audit, conseil sur la gouvernance, ressources humaines, stratégie, organisation, juridique,...
- formation à finalité coopérative des dirigeants, administrateurs et associés,
- appui au développement (projets d'entreprise, recherche de financement...),
- mise en réseau des adhérents

... dans l'exceptionnel

Créer, reprendre ou transformer une entreprise ou association sous forme coopérative, l'Union Régionale des Scop Languedoc-Roussillon propose :

- des conseils d'experts
- des outils de financements et un réseau de partenaires financiers.

URSCOP Languedoc-Roussillon
Hôtel de la Coopération,
55 rue Saint-Cléophas, 34070 Montpellier
Tél. : 04 67 06 01 20 / urlanguedoc@scop.coop
www.scop-lr.coop

COOP DE FRANCE LR (COOPÉRATION AGRICOLE)

MISSION

- La promotion de la Coopération et des associés coopérateurs par une action syndicale
- Le Conseil juridique, social et réglementaire
- L'accompagnement des choix stratégiques des coopératives et l'aide au développement (investissement amont et aval)
- Le soutien pour une meilleure organisation de l'offre coopérative partenaire
- La communication et la promotion des produits
- La formation autour des valeurs de la Coopération

BÉNÉFICIAIRES

Coop de France Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur privilégié des coopératives agricoles et de leurs salariés.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Faciliter les démarches d'investissements
- Assurer une veille économique et conjoncture internationale
- Conseiller et assurer le suivi des démarches environnementales
- Accompagner les démarches de développement durable et l'innovation

COORDONNÉES

COOP DE FRANCE Languedoc-Roussillon
Siège Social Hérault
Rond-Point de la Vierge Maurin -
BP 20006 34871 LATTES CEDEX
Tél. : 04 67 07 03 20 Fax : 04 67 42 95 45
contact@cooplr.com www.coopdefrance-lr.com

LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES D'INSERTION LRMP

MISSION

La Fédération des Entreprises d'Insertion LRMP est une association regroupant des entreprises d'insertion par la production (EI) ou par le travail temporaire (ETTI) de la région. Elle a une triple mission :

- représentation : auprès des pouvoirs publics et mise en relation
- appui technique : elle aide à la structuration, au développement et à la création d'entreprises
- animation : lieu d'échanges entre les entreprises d'insertion pour une entraide mutuelle

BÉNÉFICIAIRES

La Fédération des Entreprises d'Insertion Languedoc-Roussillon midi Pyrénées accompagne les porteurs de projets d'entreprises d'insertion dans l'élaboration du projet social de leur entreprise.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

1. La réunion d'information sur les entreprises d'insertion : le secteur de l'IAE et particulièrement celui des entreprises d'insertion, les caractéristiques économiques, juridiques et sociales des entreprises d'insertion et les modalités administratives d'obtention de l'agrément.
2. Un ou deux entretiens individuels, au cours duquel les porteurs de projets présentent leur entreprise : concept, avancement de l'étude de marché, premiers chiffres...
3. L'accompagnement durant lequel la Fédération des Entreprises d'Insertion LRMP propose aux porteurs de projets de mettre à disposition son conseil, ses apports méthodologiques, ses outils d'analyse et ses compétences pour consolider les prévisionnels financiers, construire le projet social, rédiger le dossier de conventionnement et d'éventuelles demandes de financement, etc...

FÉDÉRATION DES ENTREPRISES D'INSERTION LRMP

Pôle REALIS,

710 rue Favre Saint Castor 34080 MONTPELLIER

Tél : 04 67 61 80 60 / contact.lrmp@lesentreprisesdinsertions.org

www.lrmp.lesentreprisesdinsertion.org

CENTRE DE RESSOURCES DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE (CRGE OCCITANIE)

MISSION

Promouvoir l'emploi, mutualiser les compétences tel est le slogan du CRGE Occitanie. Sa principale mission est la création d'emplois pérennes par la mutualisation des besoins RH des acteurs économiques de la région, avec une approche multisectorielle... cela dans le respect de la charte qualité de l'emploi en Groupement d'Employeurs définie par les statuts du CRGE Occitanie. Pour cela, le CRGE Occitanie s'attache au travers de ses études de création et d'accompagnement des groupements d'employeurs à atteindre un seuil d'équilibre en termes de mises à disposition pour que le GE puisse vivre de lui-même.

BÉNÉFICIAIRES

→ Porteurs de projets de Groupement d'Employeurs : entreprises, associations, collectivités,...

→ Les Groupements d'Employeurs en activité

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Le CRGE Occitanie accompagne les porteurs de projet de l'étude de faisabilité à la création d'un groupement d'employeurs (création des statuts, règlement intérieur, montage budgétaire, maillage des emplois...). L'objectif est d'apporter une expérience et une expertise aux porteurs de projet afin de créer des emplois partagés durables et de qualité dans le respect de la Charte Éthique « Qualité de l'emploi en GE » mise en place par les partenaires sociaux régionaux. Le CRGE Occitanie accompagne les groupements d'employeurs qui le souhaitent dans leur développement et leur consolidation. L'objectif est d'adapter l'action du Centre de Ressources aux besoins des GE de la Région par un accompagnement personnalisé.

CRGE OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE
9 Z.A.E quartier d'Entreprises de l'Europe
34290 MONTBLANC
Tél. : 04 67 09 04 53 / Fax : 04 67 09 04 73

MISSIONS

Aide à la création d'entreprise par la recherche et l'octroi de financements en direction de publics en difficulté et/ou en exclusion sociale, ne pouvant accéder seuls aux financements bancaires dans de bonnes conditions.

BÉNÉFICIAIRES

Porteurs de projets individuels ayant des difficultés d'accès au crédit bancaire (entreprises individuelles, SARL, EURL, entreprises agricoles...), ainsi qu'aux structures de l'économie solidaire (associations d'utilité sociale, coopératives, insertion par l'activité économique...).

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner et financer les projets :

- Un accueil personnalisé
- Des professionnels à votre écoute et des partenariats avec les réseaux d'accompagnement
- Une expertise financière : validation du plan de financement et mobilisation des partenaires
- Un financement adapté : Apports en fonds propres et en avances remboursables (contrat d'apport, prêt d'honneur, crédit solidaire), Garanties accordées sur des prêts bancaires (Fonds de garantie régional et France Active Garantie)
- Un suivi de proximité

AIRDIE

1350 avenue Albert Einstein, 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 15 00 10 / Fax 04 67 22 18 15

contact@airdie.org

www.airdie.org

AUTRES CONTACTS UTILES

INFORMATION ORIENTATION

A.I.O. ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION CRESS OCCITANIE

La CRESS accueille et assure des permanences téléphoniques afin d'assurer un parcours d'accompagnement efficient. elle appuie à l'identification du besoin de porteur de ou de l'entrepris pour l'orienter vers les bons interlocuteurs au plus près de son territoire d'intervention.

Tél. : 04 67 60 20 28 / www.cressoccitanie.org

ACCOMPAGNEMENT

BGE LOZÈRE GARD

La BGE Lozère Gard assure l'accompagnement des créateurs d'entreprise, la formation des porteurs de projets en création d'activité des chefs d'entreprises.

Tél. : 04 66 04 00 39 / contact@bg30.fr

LR SET

Languedoc Roussillon Sport Emploi Tourisme (LR SET) est une association régionale au service de développement de projets dans le domaine du sport, des loisirs et du tourisme.

Tél. : 04 99 54 97 83 / contact@lrset.org

CIVAM GARD

Le CIVAM Gard appuie et accompagne les initiatives locales en vue de redynamiser les territoires ruraux ou des filières agricoles dans un but de développement durable.

Domaine de Puechlong - 30610 Saint Nazaire des Gardies

Tél. : 04 66 77 11 12 / www.civamgard.fr

DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Coventis, portail des affaires socialement responsables

C'est un salon tous les deux ans, des rencontres d'affaires flash tout au long de l'année sur des secteurs divers, un site dédié aux entreprises de l'ESS.

Tél. : 04 67 60 20 28 / coventis@cressoccitanie.org

AUTRES CONTACTS UTILES

FINANCEMENT

LES BANQUES DE L'ESS

→ Banque Populaire	www.sud.banquepopulaire.fr
→ Caisse d'Épargne	www.caisse-epargne.fr
→ Crédit Agricole	www.ca-languedoc.fr
→ Crédit Coopératif	www.credit-cooperatif.coop
→ Crédit Mutuel	www.creditmutuel.fr
→ La Nef	www.lanef.com

INITIATIVE GARD

Initiative Gard propose un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie à tout porteur de projet souhaitant s'installer sur ses territoires d'interventions.

Tél. : 04 30 81 17 70 / www.initiativegard.fr

MINE DE TALENTS

Coopérative d'activité et d'emploi. Tout domaine d'activité

Tél : 04 66 56 51 26 à Alès / www.minedetalents.fr

PÉPINIÈRES LÉOLAGRANDE

Tél : 04 66 24 42 67 / Soleo.salles@orange.fr

www.pillandco.com

LA CAPITELLE

COUEUSE D'ACTIVITÉ GÉNÉRALISTE

Tél : 04 66 27 21 65 / contact@lacapitelle.fr

www.couveuselacapitelle.com

ACEGAA porte et anime le DLA Gard

Le DLA s'adresse aux associations, aux structures d'insertion par l'activité économique, aux structures coopératives d'utilité sociale, dans le cadre d'une démarche volontaire pour répondre aux besoins d'accompagnement, avec l'objectif de vous aider à renforcer et à développer vos activités, mieux repérer vos usagers, améliorer votre fonctionnement interne, mobiliser de nouveaux partenaires et mixer les ressources publiques et privées.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Prise de contact avec le conseiller DLA.
- Élaboration d'un diagnostic "partagé" de votre activité pour identifier et valider les axes d'intervention
- Proposition d'un plan d'accompagnement tenant compte de vos besoins.
- Réunion du Comité Technique d'Appui, composé d'acteurs représentatifs institutionnels du territoire, pour enrichir votre demande d'appui.
- Intervention d'un prestataire extérieur chargé d'élaborer des propositions d'actions et des outils.
- Financement de la mission du consultant par le DLA.
- Suivi pendant et après la mission sur une période de 12 à 18 mois.

LE DLA, POUR QUEL TYPE D'APPUI ?

Le développement de vos projets.

La définition de votre stratégie.

Le diagnostic approfondi de l'activité.

L'élaboration d'un plan de communication.

L'organisation.

La gestion de vos ressources humaines.

La conception de tableaux de bord de gestion.

La recherche de vos financements.

DLA Gard / ACEGAA

Tél. : 04 66 68 20 27 / contact@acegaa.org / www.acegaa.org

The image features a central graphic composed of concentric circles. The innermost circle is blue, followed by an orange ring, and then a white ring. To the right of these circles, there are two additional curved lines, one orange and one green. The background is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is a solid orange color, while the lower-right portion is a light cream or off-white color.

**CHIFFRES
CLÉS ESS**

POIDS, COMPOSITION ET PLACE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

SOURCES : CRESS OCCITANIE / ORESS OCCITANIE,
D'APRÈS INSEE-CLAP 2014

CHIFFRES CLÉS DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE PAYS CEVENNES

L'Économie Sociale et Solidaire a toute son importance dans le développement économique de ce territoire. Elle représente depuis un longtemps un poids économique significatif sur l'Agglomération d'Alès mais plus largement sur le Pays Cévennes.

On note la forte prégnance de la composante associative sur l'ensemble des territoires concernés. Les fondations sont quant à elle très faibles voir absentes dans les déclinaisons statutaires par territoire. On remarque également que l'ESS est plus présente sur la communauté de communes Pays Grand Combien.

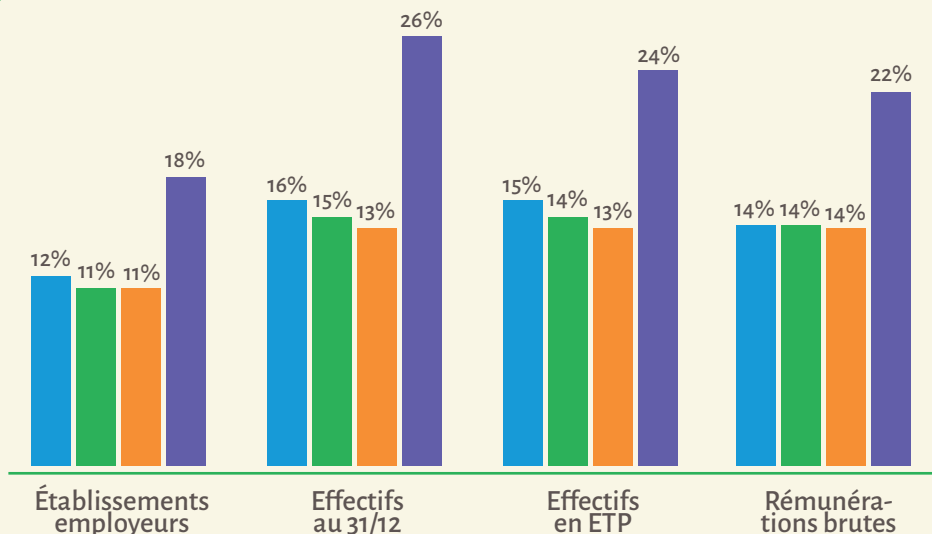
587
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS
SOIT 12%

5240
SALARIÉS
SOIT 16%

124
MILLIONS D'EUROS
DE RÉMUNÉRATIONS BRUTES
SOIT 14%

CHIFFRES CLÉS DE L'ESS AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

■ Pays Cévennes ■ Alès Agglomération ■ Cèze Cévennes ■ Pays Grand Combien



RÉPARTITION DES ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR STATUT JURIDIQUE SUR ALÈS AGGLOMÉRATION

COOPÉRATIVES	43
MUTUELLES	19
ASSOCIATIONS	345
FONDATIONS	5
TOTAL	412

The image features a large, diagonal green stripe running from the top-left corner to the bottom-right corner. In the center, there are three concentric circular arcs. The innermost arc is orange, the middle one is white, and the outermost one is blue. The text is centered within the white arc.

**EXEMPLES
D'ENTREPRISES ESS
ALÈS
AGGLOMERATION**



**POUR DEVENIR UN
SUPER-ENTREPRENEUR,**

**SOYEZ
SUPER-ACCOMPAGNÉ !**

PÉPINIÈRE D'INITIATIVES LÉO LAGRANGE



**Pour devenir un super entrepreneur,
je choisis un super accompagnement !**



**Ouvrir la création à tous / Favoriser l'appropriation du parcours
Stimuler la confiance en soi.**



FORME JURIDIQUE

Association loi 1901



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Accompagnement à la création d'activité
(de l'économie traditionnelle et solidaire).

Force est de constater qu'avec un panel élargi d'acteurs intervenant dans les domaines de la création d'entreprise et de l'insertion, les porteurs de projet rencontrent souvent des difficultés à repérer et solliciter les bons interlocuteurs. Ce constat, partagé par les micros chefs d'entreprise, confirme la nécessité de mettre en œuvre des dispositifs adaptés et individualisés visant à apporter une réponse spécifique à leurs besoins.



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Dans le cadre de cette action, il est question d'accompagner de façon à la fois renforcée et individualisée, les créateurs, dans les phases amont de l'idée et du projet de création (développement/émergence de l'idée, adéquation/personne/projet/environnement, étude de marché) en ayant une attention particulière à la mutualisation et au partenariat.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Pays Cévennes

Alès Agglomération



CHIFFRES CLÉS

285 personnes reçues

41% issues des Quartiers politique de la ville

184 permanences

3 salariés





CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Réponse aux besoins sociaux : maintenir l'utilisateur dans une perspective dynamique de retour à l'emploi et de réappropriation des savoirs, lever les freins sociaux, professionnels, éducatifs et comportementaux, favoriser la conscientisation du parcours de création et du métier de chef d'entreprise, accompagner les fins de non-retour (deuil du projet).
- Développement du territoire : favoriser le repérage des différents acteurs et une meilleure lecture de l'environnement.

ÉTAPES DU PROJET

2005 Création de la Pépinière d'Initiatives Jeunesse

2006 Mutation du dispositif, recentrage vers la création et le développement d'activités associatives pour les jeunes.

2007 Ouverture du dispositif sur le volet création d'activité économique pour les jeunes (entreprises et associations génératrices d'emploi).

2009 Ouverture du dispositif à tous les publics, *Pépinière d'Initiatives Jeunesse* se nommera maintenant **Pépinière d'Initiatives Léo Lagrange**.

2011 Obtention des fonds Européens, professionnalisation des pratiques.

LEVIER

- Le partenariat représente le principal levier sur lequel s'appuie la PILL.
- Il s'agit autant des partenaires de la création que des partenaires de l'emploi avec lesquels elle articule le parcours des porteurs de projet.



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Pérenniser et développer l'activité, développer des actions de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes scolarisés.
- Collectif d'autoentrepreneurs pour rompre l'isolement.



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Fonds européens
- Région Occitanie,
- Conseil Département du Gard
- Agglomération d'Alès
- Ville d'Alès

TECHNIQUES

Création d'entreprise

Ecole des Mines d'Alès, CMA, CCI, BGE, ADAEC, ACEGAA, Mine de Talent, ADEARG, ADIE, AIRDIE, Initiatives Gard, CIVAM, Innov'up, Relance.

Emploi/Insertion

Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale Jeune, Service territorial

d'insertion, PLIE, Ecole de la 2^{ème} Chance, Maison de l'Emploi, Cité des métiers du Gard.

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Fédération Léo Lagrange



CONTACTS

Contact : **Laetitia KHALDI**, directrice

Adresse : 46 boulevard Gambetta - 30100 Alès

Mail : soleo.gard@orange.fr

Tel : 06 15 20 42 65

Site Web : www.pillandco.fr



RACINES DE TERRIENS

Partageons et valorisons les savoirs et savoir-faire populaires et scientifiques



DÉFI

Action secret de nature : proposer aux habitants de partager savoirs & pratiques sur les plantes sauvages



FORME JURIDIQUE

Association loi 1901



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Éducation à l'environnement et au développement durable, formation, conseil, conférence, recherche...



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

C'est donner accès à tous à la sensibilisation et à l'éducation de la diversité biologique. Il s'agit de transmettre des savoirs et des savoir-faire dans le domaine des plantes utilisées par les hommes : comestibles, ludiques, médicinales, etc. Nous mobilisons des techniques pédagogiques et de communication variées, en particulier à travers les suivis de projets pour adultes en insertion des quartiers prioritaires.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Région



CHIFFRES CLÉS

2 salariées

12 bénévoles actifs



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Secret de nature :

Valoriser les savoirs et savoir-faire des bénéficiaires, parfois issus de divers horizons.

Les représentations et les recompositions des savoirs et savoir-faire des participants concernant les plantes sauvages sont des richesses à partager empreintes de leurs origines.

- Il s'agit d'une recherche participative, les participants sont accompagnés par l'intervenante vers une démarche collective de prospection, qui sollicite leur concours, tous sont alors acteurs de la dynamique (L'intervenante échange son savoir de même que les autres participants).
- Donner accès à des activités gratuites, écologiques, reproductibles.
- Investir les espaces publics.

ÉTAPES DU PROJET

2010 Création de l'association

2012 Création de l'action
«Secret de nature»

2013 L'association est agréementée par l'Académie de Montpellier comme association complémentaire de l'enseignement public pour ses différents ateliers pédagogiques à destination du public scolaire, périscolaire et communauté éducative.

LEVIER

- Un intérêt et des besoins exprimés par les bénéficiaires et beaucoup d'enthousiasme de partager et d'apprendre.
- Des partenaires associatifs qui reconnaissent nos compétences et ce qu'apporte ce projet à leur structure.
- Des partenaires financiers qui accordent leur soutien et leur confiance pour construire et pérenniser cette action.

FREINS

- Des démarches administratives qui prennent beaucoup de temps.
- Racines de Terriens est une petite structure où le personnel et les membres doivent se montrer extrêmement polyvalents pour assurer toutes les tâches.



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Pérenniser le projet associatif
- Continuer à créer et à réaliser des actions innovantes et passionnantes en accord avec les besoins de territoire
- Concrétiser de nouveaux partenariats



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Région Occitanie
- Conseil Départemental du Gard service environnement / service éducation
- Pays Grand'Combien
- CGET

TECHNIQUES

- Service d'entraide protestant de La Grand'Combe
- ASPI d'Alès

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

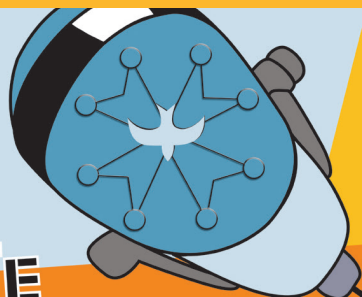
- MNE RENE 30: Maison de la Nature et de l'Environnement Réseau Education Nature Environnement du Gard.
- REEL 48



CONTACTS

Contact : **Prune PELLET**, coordinatrice / botaniste
Mail : prune.pellet@racinesdeterriens.com
Tel : 0 6 48 69 04 27
Site Web : www.racinesdeterriens.com

RADIO GRILLE OUVERTE



88.2

RGO/RADIO GRILLE OUVERTE



Loin du bruit, près du son.



DÉFI

Pouvons-nous faire vivre un média populaire et indépendant ?
Amener de l'emploi.



FORME JURIDIQUE

Association loi 1901



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Radio associative a pour mission la communication sociale de proximité.
- Informer de l'actualité locale, divertir...



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

- Programmes radiophoniques produits par les animateurs habitants le territoire, passionnés de musiques, de textes, ou adhérents des associations.
- Des émissions au format magazine dans les domaines du social, de la culture, des musiques, des religions.
- Des reportages dans les quartiers, les écoles.
- Installer un plateau radio au milieu des festivals.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Alès et son bassin



CHIFFRES CLÉS

- 4** salariés
- 76** bénévoles animateurs
- 10** membres du Conseil d'Administration
- 55** émissions à l'antenne



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Nos reportages prennent le temps de laisser la parole à nos interlocuteurs.
- Au fil des ans plusieurs associations se sont engagées à animer régulièrement leur émission.
- Les festivals intègrent de plus en plus un plateau radio sur leur événement, et notre radio y participe associée à des radios d'autres territoires.
- Nous accompagnons des artistes locaux.



ÉTAPES DU PROJET

1992 autorisation de fréquence par le Conseil Supérieur Audio-visuel.

1999 embauche de 2 salariés encore en poste aujourd'hui

2002 après l'inondation, la solidarité des associations nous relance.

2013 emménagement des studios dans le quartier des Prés St Jean.



LEVIERS

- Présence sur la bande FM est motivante.
- Prise de parole et liberté d'expression.
- Être soi-même producteur de son émission.



FREINS

- Convaincre nos interlocuteurs de l'intérêt des radios locales.
- Équilibre financier



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Accompagner les évolutions des festivals et des activités de nos partenaires :
 - par des plateaux ou des ateliers radios.
- La formation de publics à la prise de parole.



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Ministère de la Culture et de la Communication
- Région Languedoc-Roussillon
- Département du Gard
- Ville d'Alès
- CGET, Politique de la Ville, Acsè

- Nos adhérents

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Association Régionale des Radios Associatives, Occitanie (ARRA)

- Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA)
- Fédération des Musiques Actuelles du Gard (FEMAG)



CONTACTS

Contact : **Laurent KELLER**, Président
Adresse : 34B avenue Jean Baptiste Dumas 30100 Alès
Mail : laurent.keller@radiogrilleouverte.com
Tel : 04 66 52 24 64
Site Web : www.radiogrilleouverte.com



Ici, on mange selon sa faim et on paye selon ses moyens



Il n'existait plus à Alès de restaurant à tarif social, servant des plats chauds consommés assis.



FORME JURIDIQUE

Association loi 1901



SECTEURS D'ACTIVITÉ

• Restauration associative



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

La Cantine solidaire propose 4 midis par semaine, des repas complets avec un menu unique dans un ancien restaurant de Rochebelle.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Alès



CHIFFRES CLÉS

15 à 20 bénévoles

5 à 600 couverts par mois.

3,50€ jusqu'à **11€** : contributions demandées,
au libre choix des convives

6,50€ : moyenne des contributions sur les derniers mois



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Pas de ciblage du public, c'est une table ouverte.
- Mixité totale des convives (âge, revenus, QSP, etc.)
- Aucun justificatif n'est demandé.



ÉTAPES DU PROJET

- 2014** Création de la Cantine.
1 repas par semaine.
- 2015** Recrutement de 2
services civique et 2^{ème}
jour d'ouverture.
- 2016** 3 services civiques et
4 jours d'ouverture.
Déménagement dans
un ancien restaurant de
Rochebelle. Premier
salarié en CAE.



LEVIER

- Besoin de lien social renforcé
- Nécessité alimentaire
- Expérience de la solidarité
vécue.



FREINS

- Eventuel effet d'aubaine
- Management d'équipes
difficile car une forte
hétérogénéité dans la
composition (bénévoles,
volontaires indemnisés,
bientôt salariés)
- Structure juridique devenant
inadaptée



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Elargir le collectif de gestion en associant les usagers
- Trouver une forme juridique et un modèle de gestion plus performant.



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Etat
- Agglomération d'Alès
- Conseil Départemental du Gard

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Aucun pour l'instant mais nous
souhaitons rejoindre certains
prochainement.



CONTACTS

Contact : **Etienne KRETZSCHMAR**, Responsable
Adresse : La Vigne 30140 Saint Sébastien d'Aigrefeuille
Mail : collectifanim30@yahoo.fr
Tel : 06 07 32 58 81
Site Web : www.collectifanimateur.wixsite.com/collectif30



Penser autrement demande de travailler autrement !



DÉFI

Imaginer une démarche participative pour acquérir de nouvelles connaissances.



FORME JURIDIQUE

SCOP



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Recherche participative en agroforesterie
- Formation collective



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le projet Arbratatouille vise à améliorer les connaissances en agroforesterie adaptées au maraîchage. Basées sur une méthode participative, les recherches impliquent étroitement les agriculteurs, l'INRA, le CIRAD et Agroof. Il s'agit de comprendre l'impact des arbres sur la production, d'améliorer les pratiques et de créer des formations.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Europe



CHIFFRES CLÉS

8 salariés associés

4 associés externes



CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Dimension participative du projet de recherche
- Dimension participative du projet de formation (agriculteurs et salariés d'Agrooof rémunérés sur la même base).
- Innovation sur le sujet même du projet : étude de l'impact d'arbres de plus de 20 ans sur les productions maraîchères.
- Innovation en terme de lutte biologique: le microclimat modifie la biologie des espèces étudiées. Nous étudions l'efficacité de la prédation des auxiliaires sur les ravageurs des cultures dans ces conditions, en testant des aménagements innovants concernant la taille des arbres.
- Étude de l'utilisation des rameaux des arbres taillés pour les valoriser dans de nouvelles filières (broyat pour paillage, chimie verte).



ÉTAPES DU PROJET

- 2014** Concertation sur les attentes et problématiques des partenaires (3 familles d'agriculteurs et les chercheurs). Protocoles créés ensemble.
- 2015** Suivi des productions sous les arbres (tomates, salades, carottes, pomme de terre). Essai sur l'influence de la taille des arbres sur la lumière, les rendements et la biodiversité.
- 2016** Suivi des essais, analyse collective. Formation créée entre Agrooof et les agriculteurs (intervenants) pour d'autres agriculteurs.



LEVIERS

- Le financement de la fondation de France et des fondations partenaires (Terra Simbiosis, Picard) qui permet une souplesse pour le financement du travail des agriculteurs.
- L'image environnementale de l'agroforesterie pour les clients des agriculteurs qui sont souvent en vente directe ou en magasins de producteurs.
- Le changement climatique qui impose de trouver de nouvelles solutions agronomiques.



FREINS

- Les réglementations qui ne suivent pas toujours les innovations sur le terrain.
- Le manque de financement public pour des structures alternatives pourtant reconnues ESUS (image ancrée du «bureau d'étude» qui forcément cherche du profit.)
- Idées reçues à combattre pour faire reconnaître la dimension de recherche dans le travail des agriculteurs.



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Assoir un réseau régional de recherche participative, sur d'autres thématiques (grandes cultures, élevage, vigne...).

Avoir des outils d'échange et d'acquisition de données adaptés à la recherche participative.



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Fondation de France
- Fondation Terra Simbiosis
- Fondation Picard
- Vivea (formation)

TECHNIQUES

- INRA ECODEV-PSH Avignon
- CIRAD AMAP Montpellier
- Université de Tours

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Association BASE (Agriculture de Conservation)
- Association des Arbres Champêtres et des Agroforesteries (AFAC)



CONTACTS

Contact : **Fabien LIAGRE**, associé
 Adresse : 9 plan de brie 30140 Anduze
 Mail : liagre@agrooof.net
 Tel : 04 66 56 85 47
 Site Web : www.agrooof.net



GARD'ROBE



Association de créateurs



DÉFI

Se réunir plutôt que d'être isolé dans son atelier,
Travailler à plusieurs sur certains projets.



**FORME
JURIDIQUE**

Association loi 1901



SECTEURS D'ACTIVITÉ

• Créations de pièces uniques et artisanales locales



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Un lieu unique de :

- Création,
- Exposition,
- Partage des savoir-faire
- Vente des créations

Café Tricot : échange de savoir-faire autour du fil (tous les samedis)



**TERRITOIRE
D'INTERVENTION**

Alès



CHIFFRES CLÉS

1 Salarié

25 et 30 Créateurs





CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Espace tenu exclusivement par les créateurs à tour de rôle
- Expositions d'art relayées par la presse locale
- Créations d'événements
- Participations à des expositions de créateurs dans d'autres lieux



ÉTAPES DU PROJET

2006 Stage couture à la
Recyclerie d'Anduze

2007 Atelier boutique à
Rochebelle

2008 - 2009

Stage et partage des
locaux de la Recyclerie

2010-2012

Cours et ateliers à Atuech

Depuis 2012

Espace de créateurs,
cours exposition et vente
à Alès



LEVIERS

- Imaginer un circuit de
créateurs sur la ville d'Alès.
- Rendre le centre
complètement piétonnier.
- Organiser des événements
à l'échelle de la ville, et non
à l'échelle d'un quartier pris
isolément.
- Rendre la ville vivante.



FREINS

- La baisse de fréquentation
du centre ville depuis que le
cinéma a quitté les lieux.
- Contexte économique difficile



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Nous faire connaître pour arriver à vivre décemment de nos créations
- Créer et développer un site web



PARTENAIRES

TECHNIQUES

• Ensemble des créateurs
du bassin alésien (couture, bijoux,
maroquinerie, papier, bois, céra-
mique ...)

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Office du tourisme
- Radio Grille ouverte
- Radio bleue Lozère



CONTACTS

Contact : **Valérie SIKSIK**, animatrice créatrice
Adresse : 32 rue de Beauteville 30100 Alès
Mail : gardrobe.asso@gmail.com
Tel : 06 20 34 67 06
Site Web : facebook.com/GARDrobe



MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE



Un mouvement au service d'une santé solidaire



DÉFI

Être aidant et continuer à être : des ateliers pour leur venir en aide



FORME JURIDIQUE

Privé non lucratif



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Acteur de complémentaire santé
- Réseau de soins et d'accompagnement à but non lucratif
- Acteur privé de prévention santé



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Mise en place de moments de répit pour les aidants.

Pour continuer à assumer pleinement son rôle d'aidant, il est nécessaire de trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins de la personne aidée et les siens propres, entre l'aide que l'on est capable de dispenser et la nécessité de se préserver.

Il faut donc que chacun, personne aidée, aidant trouve sa place.



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Alès



CHIFFRES CLÉS

8 à 12 personnes accueillies au sein du groupe

1 psychologue

1 travailleur social

2017 projet d'interventions Art-thérapeutes





CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Accueil dans un lieu convivial, un café
- Échanges entre pairs
- Conseils et orientation personnalisée



ÉTAPES DU PROJET

2015 Constat sur le bassin d'Alès, il était proposé des moments de rencontre ou de formation aux aidants mais presque exclusivement d'aidants de personnes atteintes de pathologies dégénératives.

2016 TMFLR et ses partenaires ont proposé la mise en place d'un café des aidants lequel a lieu une fois par mois au Blessing café s'adressant à des aidants de tout âge qui accompagne un proche du fait de sa dépendance due à l'âge, la maladie ou le handicap.

2017 Volonté de pérenniser l'action.



LEVIERS

- Accueil en dehors d'un lieu médicalisé
- Pluridisciplinarité des accueillants



FREINS

- Difficulté des aidants à s'accorder du temps pour eux
- Complexité des situations
- Difficulté à pérenniser les actions



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Juqu'en juin 2017:

Prolonger l'action du café des aidants par des ateliers bien-être :

- séances d'art thérapie (écriture, ...)
- sophrologie
- après-midis contes, animés par un conteur thérapeutique



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Mutualité Française Occitanie

TECHNIQUES

- Présence 30

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Mutualité Française Occitanie / Fédération Nationale de la Mutualité Française



CONTACTS

Contact : **Françoise Bernard**, responsable de l'activité promotion de la santé dans le Gard

Adresse : Résidence Electra Bât. A, 1er étage - 834 Av. du Mas d'Argelliers 34070 Montpellier

Mail : francoise.bernard@mflr.fr

Tel : 06 68 09 05 54

Site Web : www.languedocroussillon.mutualite.fr



COM' LES DIX DOIGTS

COM'les10 doigts
Une agence singulière, des savoir-faire pluriels

Une agence singulière, des savoir-faire pluriels

**DÉFI**

Comment concilier indépendance et travail coopératif, professionnalisme et éthique ?

**FORME JURIDIQUE**

SCOP -SARL

**SECTEURS D'ACTIVITÉ**

- Communication

**DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ**

Agence de communication : conseil stratégique et rédactionnel, création d'identités visuelles, conception et réalisation de supports print et web... De l'intervention ponctuelle à l'accompagnement global en communication.

**TERRITOIRE D'INTERVENTION**

Départemental
Régional
National

**CHIFFRES CLÉS**

5 coopératrices et 5 coopérateurs

200 années d'expériences cumulées





CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Un collectif d'entrepreneurs salariés qui, au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi, propose les services d'une agence de communication.



ÉTAPES DU PROJET

Février 2014

Emergence de l'idée d'un collectif / agence de communication au sein de Mine de Talents

Avril 2014 Création de notre identité (nom, logo, supports)

Début 2015 1^{er} appel d'offre national remporté - création d'une identité (naming, logo, charte graphique) pour un collectif de l'ESS (4 scop + 4 associations) situé dans l'Allier.

Juin 2016 Reconnaissance au sein du bassin alésien : la Maison de l'Emploi fait appel à nous pour sa revue «Regards sur l'ESS»



LEVIERS

- Le développement et la reconnaissance de l'ESS.
- Demande accrue de services porteurs de valeurs.



FREINS

- Le contexte économique et les restructurations territoriales
- La baisse des budgets communication



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Devenir une référence au sein de l'ESS régionale.



PARTENAIRES

TECHNIQUES

- Infrastructure de Mine de Talents
- Partenaires respectifs des 10 coopérateurs

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Coopérer pour Entreprendre
- Fédération des SCOP de la Communication
- Réseaux professionnels respectifs des 10 entrepreneurs



CONTACTS

Contact : **Sylvie GIRAUD-MALLIER**

Adresse : Agence de communication, chez Mine de Talents - Pist'Oasis II Bat.J - 131 impasse des palmiers 30319 Alès Cedex

Mail : comles10doigts@gmail.com

Site Web : comles10doigts.com

CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE DE CÈZE - L'ATELIER



Lutter contre les exclusions par le vivre ensemble



DÉFI

Rompre l'isolement / Lutter contre les exclusions / Créer du vivre ensemble / Améliorer l'accès à la culture pour tous
Favoriser la réussite éducative



FORME JURIDIQUE

Association loi 1901



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Activités culturelles, de loisirs
- Développement socio-culturel



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Basé sur la participation des habitants, le centre social est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations qui favorisent les liens familiaux et sociaux :

- Ateliers de loisirs découvertes (couture, informatique, chant et anglais...)
- Accompagnement culturel (spectacles, atelier autour du livre...)
- Accompagnement à la scolarité (dispositif CLAS, projet de réussite éducative)
- Accompagnement familial (accueil parents/enfants, intervention sur la thématique de la nutrition)
- Aide aux départs en vacances (séjours pour les seniors...)
- Animation de soirées débats, festives, jeux...



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Vallée de la CEZE

- Bessèges
- Molières-sur-Cèze
- Saint-Ambroix



CHIFFRES CLÉS

500 adhérents

30 activités

6 salariés

Interventions dans :

7 établissements scolaires primaires et secondaires





CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Sur la base de l'éducation populaire, valoriser les initiatives individuelles et collectives
- Lever les freins à la mobilité via la mise à disposition d'un mini bus et un projet à destination des jeunes
- Intervention dans les établissements directement avec un projet radio, un projet sur le numérique...
- Prise en compte de la parole des habitants et des parties prenantes

ÉTAPES DU PROJET

2011 Ouverture du centre sur Saint-Ambroix.

2012 Création d'un espace d'accueil, d'écoute, et d'orientation.

2013-2014 Ouverture sur Bessèges et Molières.

2015- 2016 Développement d'actions en fonction de besoins du territoire.

+ LEVIERS

- Engagement des adhérents
- Partenariats sur le territoire
- Entrée dans les quartiers politique de la ville

- FREINS

- Difficulté à pérenniser les actions
- Précarité des habitants du territoire qui affaiblie l'engagement de chacun



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- S'associer au projet de territoire de la Communauté de Communes
- Développer le secteur de l'animation globale
- Développer le partenariat



PARTENAIRES

FINANCEURS

- Caisse d'Allocation Familiale
- Conseil Départemental du Gard
- Les communes
- CGET

TECHNIQUES

- Centre médico-social
- RESEDA
- Etablissements scolaires
- La communauté de communes
- Scène Nationale du Cratère
- Festival du film Itinérances
- Radio16

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Fédération des centres sociaux



CONTACTS

Contact : **Didier MERCHET**, **Catherine FLEURY**, directeurs
Adresse : 12 bis place de l'esplanade 30500 Saint-Ambroix
Mail : contact@latelierculture.fr
Tel : 04 66 83 57 06
Site Web : www.latelierculture.fr



AU TRAITEUR SOLIDAIRE

Notre laboratoire a ouvert ses portes en 2016
avec tout son corps et sa saveur.



DÉFI

Soutenir et accompagner vers l'emploi,
les publics accueillis dans notre entreprise.



FORME JURIDIQUE

Association



SECTEURS D'ACTIVITÉ

• Traiteur / organisation de Réception



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

- Petit-déjeuner : du traditionnel au gourmand, version brunch
- Apéritif, cocktail
- Buffet déjeunatoire ou dînatoire
- Plat à emporter ou livré à domicile
- Animation culinaire
- Repas servi à table
- Évènement unique : mariage, baptême, anniversaire

POUR TOUT CLIENT PRIVÉ OU INSTITUTIONNEL



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Département du Gard



CHIFFRES CLÉS

74 816 € Coût de l'aménagement du laboratoire de
production dans le respect des normes d'hygiène et de
sécurité en vigueur

23 680 € de subventions d'investissement et d'exploitation

1 salarié encadrant technique en CDI depuis juillet 2015

1 salarié en CDDI depuis octobre 2016





CARACTÈRE EXEMPLAIRE ET/OU INNOVANT

- Enjeu économique : proposer des prestations traiteur de qualité à des prix accessible à tous.
- Enjeu territorial : valoriser par notre cuisine, les produits des agriculteurs locaux et nos territoires.
- Enjeu social : inscrire l'activité économique comme moteur de l'insertion en proposant un travail salarié et un accompagnement social à des personnes fragilisées



ÉTAPES DU PROJET

2011 Création de l'association
APSI AE

2011-2014 Phase
d'expérimentation du projet

2015-2016 Aménagement
du laboratoire de production et
choix du nom commercial

Fin janvier 2016 Ouverture
du laboratoire



LEVIERS

- Un réseau acquis depuis la phase d'expérimentation
- Soutien des politiques et de collectivités
- Qualité des prestations reconnue unanimement par les clients



FREINS

- Lourdeur administrative des dossiers
- Animation territoriale des acteurs de l'économie solidaire balbutiante



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Créer la première Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à Responsabilité Limitée d'Alès



PARTENAIRES

FINANCEURS

- L'Etat
- La région LR
(programme ESSOR)
- Le Conseil Départemental 30
- Commune de Salindres

TECHNIQUES

- ACEGAA
- CONTRAST
- Raison de Plus
- Atelier Meyer et Gauvin
- GESIAE
- JMP Conseil

RÉSEAUX OU FÉDÉRATIONS D'APPARTENANCE

- Fédération Régionale
des Entreprises d'Insertion
- Collectif IAE



CONTACTS

Contact : **Thierry PASCALIN**, Président
Adresse : 65 rue du Faubourg du Soleil 30100 Alès
Mail : autraiteursolidaire@orange.fr
Tel : 04 66 24 76 17
Site Web : www.autraiteursolidaire.jimdo.com

Ce guide a été conçu par la CRESS Occitanie.
Réalisé dans le cadre d'un dispositif expérimental
d'Accueil Information Orientation (AIO)
de porteurs de projets ESS,
d'entreprises et de fédérations ESS,
sous l'impulsion des services de l'Etat.

REMERCIEMENTS

La Préfecture de Région

La Sous-Préfecture d'Alès

**Direction Régionale de la
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale**

L'Agglomération d'Alès

La Ville d'Alès

La Maison de l'Emploi d'Alès Cévennes

**Merci aux nombreux acteurs et réseaux alésiens de l'ESS
rencontrés pour leur participation.**

LES ADHÉRENTS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE

COOPÉRATIVES



MUTUELLES



ASSOCIATIONS



ENTREPRISES COMMERCIALES, SOLIDAIRES, IAE



SYNDICATS D'EMPLOYEURS



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES





cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

*Associations,
coopératives et
sociétés commerciales
d'utilité sociale...*

Délégation Générale :

IMMEUBLE LE RICHEMONT | 1047 AVENUE VILLENEUVE D'ANGOULÊME | 34070 MONTPELLIER
TÉL. : 04 67 60 20 28

Siège social :

70 BOULEVARD MATABIAU | 31000 TOULOUSE
TÉL. : 05 62 16 65 50

contact@cressoccitanie.org
CRESSOCCITANIE.ORG | COVENTIS.ORG